

**Un berbérisant de terrain : Arsène Roux
(1893-1971)
Écrits et inédits**

Réunis et édités par

**Meftaha AMEUR, Abdallah BOUMALK
& Salem CHAKER**

2017

QUELQUES ELEMENTS D'ECLAIRAGE SUR ARSENE ROUX ET SON PARCOURS

Par Salem CHAKER (AMU/IREMAM)

Les éléments de biographie qui suivent sont établis à partir :

- des données et informations, très factuelles, disponibles dans le fonds d'archives Roux de la MMSH à Aix-en-Provence ;
- d'un *curriculum vitae* datant de 1956 établi par Arsène Roux lui-même à l'occasion de sa candidature au poste de professeur de berbère de l'École des Langues Orientales de Paris (actuel INALCO) ;
- de son dossier pour la Légion d'Honneur (1948) qui comporte quelques précisions sur son exercice dans l'armée (1913-1919) ;
- et, pour les aspects plus personnels et familiaux, sur la base d'échanges avec sa famille. Salem Chaker a pu en effet, en décembre 2014, renouer le contact avec les petits-enfants d'Arsène Roux (les deux enfants de Francette Cismigiu née Roux, aujourd'hui décédée et unique enfant d'Arsène et Emma Roux) : Jean-Marc Cismigiu et Isabelle Bergadaa-Cismigiu, épouse de Jean-Claude Bergadaa, ce dernier ayant été le porte-parole de la famille.

Nous les remercions tous les trois très chaleureusement pour leur disponibilité et leur contribution à cette œuvre de mémoire, mémoire familiale certes, mais aussi contribution très pertinente à l'histoire des Études berbères.

Car même si la famille n'a plus en sa possession que très peu de documents personnels, ces échanges ont apporté des éléments d'information précieux et quelques pièces¹ qui enrichissent singulièrement la biographie d'Arsène Roux, en lui donnant un ancrage social et historique ainsi qu'une épaisseur humaine qui permettent de mieux cerner le personnage et d'éclairer son parcours et même, sans doute, sa position dans le champ des études berbères.

Dans les éléments biographiques qui suivent, certains sont directement issus de ces échanges entre S. Chaker et la famille d'Arsène Roux : plusieurs passages, chargés d'émotion, en sont repris *in extenso* (entre guillemets).

¹ Les petits-enfants d'A. Roux ont aimablement mis à notre disposition 20 photos, dont les plus anciennes remontent à 1921, ainsi que plusieurs documents d'une grande importance : une notice individuelle de carrière datant du 31/12/1944, un CV synthétique rédigé par A. Roux, un courrier du 14/06/1941, deux Rapports au Directeur de l'Instruction publique au Maroc sur les études berbères à l'IHEM (années 1936-37 et 1950-51), une note du 10/11/1953 au Directeur de l'Instruction publique au Maroc « *sur la nécessité de donner un enseignement élémentaire de berbère aux futurs maîtres des écoles musulmane* » (reproduite dans le présent ouvrage, p. 311). Des copies des trois derniers documents figurent aussi dans le fonds d'archives Roux à Aix-en-Provence.

Arsène Roux n'était pas un "héritier", loin s'en faut. Il est même un exemple emblématique de la promotion sociale par l'École, presque un "hussard noir de République", dont il présente les traits les plus saillants.

Arsène Roux est né le 5 février 1893 à Rochegude, dans la Drôme (département du sud-est de la France). Il avait un frère et deux sœurs, et est issu d'une famille d'agriculteurs très pauvres. Ses parents émigrent en Algérie en 1903, ayant reçu une allocation de terre à Canrobert (aujourd'hui Oum El-Bouaghi²), au sud-est de Constantine, sur la bordure nord des Aurès, dans une région de chotts (lacs salés), qui était traditionnellement une zone de pâturage et non de culture³ – il s'agit donc d'une vague tardive et de « second choix » de la colonisation agraire⁴, dans une région à l'époque très reculée. Cette vague prend place à un moment – à partir de 1902 – où l'Administration française tente de relancer la colonisation rurale en recul général : la rudesse du climat, le problème de l'eau, l'exiguïté des lots attribués... fragilisent le mouvement d'implantation d'une population de petits paysans européens, entraînent la revente rapide des terres et un exode vers les villes. À l'époque, l'Administration française, en opposition avec la ligne des lobbys français d'Algérie, réservait une part conséquente de terres allouées, à titre gratuit, à des paysans métropolitains : on espérait ainsi consolider et ancrer une population française laborieuse dans les régions intérieures de l'Algérie. On notera que le village de colonisation de Canrobert est officiellement créé en 1904, ce qui signifie que la famille Roux, arrivée en 1903, fait partie des tout premiers pionniers de cette implantation française.

Cette circonstance est tout à fait caractéristique de la période historique et du contexte sociologique : la paysannerie pauvre du sud de la France, notamment de Provence et du Languedoc-Roussillon, a fourni un contingent considérable des acteurs de la colonisation agricole de l'Algérie. Une émigration de misère, vers des cieux et des terres qui n'ont que très rarement tenu leurs promesses d'amélioration d'une condition sociale qui restera généralement très modeste et finira presque toujours par la revente rapide des terres concédées à de grands propriétaires fonciers « indigènes » ou « européens » qui constitueront de grands domaines fonciers et deviendront les vrais maîtres de l'agriculture algérienne.

Arsène Roux arrive donc en Algérie à l'âge de 10 ans et devient instituteur très jeune, à 18 ans, sa famille n'ayant pas les moyens de lui financer des études universitaires. Il doit être de la promotion 1910 de l'École normale de Bouzaréah (Alger) puisqu'il commence à enseigner le 1^{er} février 1911. L'École normale d'instituteurs était alors, en France comme en

² En réalité, le toponyme local (arabe) "Oum El-Bouaghi" existait déjà à l'époque et désignait l'ensemble d'un douar (subdivision administrative « indigène ») ; "Canrobert", du nom d'un officier français (François Certain de Canrobert, 1809-1895) qui avait participé à la conquête de l'Algérie, était précisément le nom du village de colonisation. La région de Canrobert/Oum El-Bouaghi est donnée comme berbérophone par É. Doutté & É.-F. Gautier, *Enquête sur la dispersion de la langue berbère en Algérie*, Alger, 1913 et, plus tard, par A. Basset, *Atlas linguistique des parlers berbères. Algérie. Territoires du Nord*, 1936/1939.

³ Avec de plus une pluviométrie faible (entre 200 et 400 mm de pluie/an). Le climat est de type semi-aride continental ; les hivers sont froids avec des chutes de neige parfois importantes, les étés très chauds et secs en raison de l'éloignement de la mer. Les conditions ne sont pas propices à la végétation, l'arbre y est rare, seules les plantes steppiques sont bien adaptées. En revanche, la culture du blé et de l'orge est possible sur ces vastes hautes plaines (H. Isnard, *Le Maghreb*, Paris, PUF, 1978, notamment carte p. 23).

⁴ Sur le sujet, on se reportera à la synthèse de Charles-Robert Ageron sur cette politique de colonisation rurale : *Histoire de l'Algérie contemporaine*, t. II, Paris, PUF, 1979 ; cf. notamment tout le chapitre I du Livre II (« Le mouvement de colonisation rurale », p. 71-99) et, sur la période où a lieu l'émigration de la famille Roux vers l'Algérie, aux pages 85-88.

Algérie, pour les « Européens » comme pour les « Indigènes », la seule voie d'ascension sociale possible pour un élève doué issu de la paysannerie pauvre ; les générations d'instituteurs kabyles, de Saïd Boulifa à Mouloud Feraoun – *Le fils du Pauvre* –, sont là pour en témoigner.

Il exerce pendant deux ans seulement – de février 1911 à janvier 1913 – comme instituteur en Algérie, d'abord à l'École normale d'application de Constantine (février – septembre 1911), puis à l'école "indigène" de Souk-Ahras, à l'époque une toute petite ville du "bled", à l'est de Constantine (d'octobre 1911 à janvier 1913). Il part au Maroc dès février 1913, moins d'un an après l'instauration du Protectorat (mars 1912). Ce qui fut aussi le cas de nombreux instituteurs et cadres administratifs et militaires d'Algérie, « Européens » et « Indigènes », qui voyaient là s'offrir à eux des possibilités de promotion et de carrière plus rapides et plus intéressantes qu'en Algérie, où la stratification sociale était déjà bien en place. L'Administration du Protectorat puisera largement son encadrement, militaire et civil, parmi ces petites élites algériennes. Dans ce flux d'Algérie vers le Maroc, on citera le cas, étrangement parallèle à celui d'Arsène Roux, de Mohand Abès (1887-1953), instituteur kabyle originaire du village d'Azouza (*Iezzuzen*, Tizi-Ouzou) qui, après un bref exercice d'instituteur en Kabylie, devint dès 1912 interprète civil du Protectorat au service de l'armée française et accomplira l'essentiel de sa carrière au Maroc où il sera l'un des tout premiers descripteurs de la société berbère du Moyen-Atlas, de sa langue et de sa littérature⁵.

Arrivé au Maroc, Arsène Roux exerce, de février à novembre 1913, comme instituteur, très brièvement (un mois : février - mars 1913) à l'école française de Casablanca, puis à l'école musulmane de Salé (mars - novembre 1913). Il est alors appelé au service militaire (le 20 novembre 1913), puis mobilisé sur place jusqu'en avril 1919. Pendant cette période de mobilisation au Maroc, il occupe la fonction d'Interprète civil dans le Moyen-Atlas, à El Hajeb, Ifrane et Moulay Bou Azza, en service dans les "Troupes de couverture" pendant la campagne militaire de « pacification » de la région, de 1914 à 1918. Il est ensuite détaché comme professeur d'arabe à l'École militaire de Meknès (avril 1919 - novembre 1921) puis au collège de la même ville (novembre 1921 - septembre 1927).

Cette première période marocaine lui a donc permis de consolider sa maîtrise de l'arabe littéral et dialectal, qu'il devait déjà bien connaître en arrivant d'Algérie car les élèves instituteurs de l'École normale de Bouzaréah étudiaient normalement l'une et/ou l'autre de ces deux langues⁶ – ce dont A. Roux témoigne précisément dans un courrier du 14 juin 1941 :

⁵ M. Abès est l'auteur de :

– *Première année de langue berbère* (dialecte du Maroc central), Rabat, 1916, 147 p.

– « Les Izayan d'Oulmès », *Archives berbères*, I/4, 1915-16, p. 265-278.

– « Monographie d'une tribu berbère : les Aït Ndhir (Beni Mtir) », *Archives berbères*, II/2, 1917, p. 149-194 ; II/4, 1917, p. 337-416 ; III/4, 1918, p. 321-345.

– « Chanson d'amour chez les Berbères », *France-Maroc* [Rabat], 15 août 1919, p. 215-221 + 1 photo ; repris dans *Études et Documents berbères* (Paris), 3, 1987, p. 20-27.

⁶ L'arabe littéral (classique) et l'arabe dialectal étaient proposés comme options distinctes de langues vivantes dans l'enseignement secondaire en Algérie.

« Je suis ancien élève de l'École normale de la Bouzarea ; M. Valat⁷ y avait encouragé mon goût pour l'arabe ; j'ai poursuivi l'étude de cette langue au Maroc... »⁸.

Il est de plus assez probable qu'il avait dû acquérir une pratique spontanée de l'arabe dialectal – peut-être aussi du berbère ? – pendant ses années d'adolescence à Canrobert/Oum El-Bouaghi. C'était en tout cas une situation courante, sinon la règle, dans les villages de colonisation de l'intérieur de l'Algérie.

C'est au terme de ces toutes premières années marocaines qu'il passe ses premiers diplômes universitaires de berbère et d'arabe :

– En 1919, il obtient le diplôme de berbère de l'Institut des Hautes Études Marocaines (IHEM) de Rabat ;

– En 1921, il obtient simultanément les diplômes d'arabe de l'IHEM de Rabat et les diplômes de l'École des Langues Orientales de Paris pour l'arabe maghrébin et l'arabe littéral⁹. Dans ce dernier cas, il s'agit certainement d'une préparation à distance où d'une validation de la formation reçue à l'IHEM.

– En 1926, il est reçu au concours de l'Agrégation d'arabe.

Après sa démobilisation, il poursuit sa carrière d'enseignant, d'arabe d'abord, mais le berbère prend progressivement une place de plus en plus importante dans ses activités et son exercice professionnel :

– De 1919 à 1927 : il est professeur d'arabe à Meknès, à l'École militaire ainsi qu'au collège de la ville ;

– À partir de 1920, il est également Chargé des Cours publics d'arabe et de berbère ;

– De 1927 à 1935 : il est directeur du Collège berbère d'Azrou (qu'il fonde) et chargé des cours publics de berbère à Azrou ;

– De 1935 à 1944 : il est directeur du Collège Moulay Youssef de Rabat ;

– De 1935 à 1956 : il est Directeur d'études, chargé de la direction des Études de dialectologie berbère à l'IHEM de Rabat ;

– En 1946, il est nommé Inspecteur principal de l'enseignement de l'arabe des lycées et collèges au Maroc.

Il est intéressant de souligner que pour Arsène Roux, l'étude concomitante de l'arabe, classique et dialectal, et du berbère relevait à la fois d'un tropisme personnel précoce, et d'une nécessité scientifique :

⁷ Georges Valat (1881-1966 ?) était professeur d'arabe à l'École normale de Bouzareah (1908-1914), puis au Grand Lycée d'Alger (Bugeaud, actuel Abdelkader) et à la Faculté des Lettres d'Alger ; agrégé d'arabe en 1913.

⁸ Le destinataire de ce courrier, extrêmement intéressant, est malheureusement inconnu. La lettre commence par « Monsieur et Cher Collègue » ; de par cette adresse et par son contenu, on peut supposer que le courrier était destiné à une personnalité académique d'Alger, manifestement détentrice d'une certaine autorité – Inspecteur d'académie, directeur de l'École normale... ? – puisque A. Roux y décline l'offre qui lui est faite d'occuper un poste de professeur d'arabe en classe de Première supérieure (= "Khâgne", 2^{ème} année des classes préparatoires au concours d'entrée à l'École Normale Supérieure de Paris) au grand lycée d'Alger (lycée Bugeaud, actuellement lycée Abdelkader). Dans le même courrier, il fait d'ailleurs allusion à un échange antérieur avec le vice-recteur de l'académie d'Alger par lequel il a décliné une précédente proposition de nomination au petit lycée de Mustapha (= lycée E.-F. Gauthier, puis Victor Hugo ; actuellement Omar Racim, dans le centre d'Alger).

⁹ Pour cette année 1921, les registres des "Langues'O" recensent 9 diplômés pour l'arabe littéral et 16 pour l'arabe maghrébin, Arsène Roux figurant dans les deux catégories.

« Je n'ai jamais cessé de partager les loisirs que me laissaient mes fonctions professionnelles ou administratives, entre l'arabe classique, l'arabe dialectal et le berbère. [...] Je crois que du simple point de vue pratique, c'était là une erreur. Je pense que pour une formation linguistique nord-africaine, c'était moins regrettable. [...]

À cet encouragement à l'étude du berbère, je n'ai jamais manqué de joindre les encouragements à l'étude de l'arabe. » [Courrier du 14 juin 1941 ; cf. note 7]

Selon ce même courrier de 1941, il a très clairement envisagé d'être candidat au poste de professeur de berbère de la Faculté des Lettres d'Alger, après la prise de fonction d'André Basset à l'École des Langues Orientales de Paris¹⁰. Il précise d'ailleurs dans ce courrier que si Georges Marcy¹¹ venait à prendre la succession d'A. Basset à Alger, il pourrait lui-même alors postuler au poste libéré par G. Marcy :

« ... Mais un fait nouveau est intervenu : M. André Basset a été nommé à Paris, qu'il rejoindra sans doute un jour ou l'autre, laissant ainsi sa chaire vacante. Serait-il, de ma part, trop présomptueux de poser ma candidature à cette chaire ou à celle de M. Marcy, si M. Marcy est appelé à remplacer M. Basset ? » [Courrier du 14 juin 1941 ; cf. note 7]

Il a donc, dès 1941, très explicitement souhaité s'engager dans une carrière universitaire de berbérisant. Il expose d'ailleurs ses motivations à son correspondant – motivations qui l'amènent à refuser le poste de professeur d'arabe au lycée d'Alger qu'on venait de lui proposer : il aimerait disposer de plus de temps pour se consacrer à ses recherches sur le berbère, à l'exploitation des matériaux qu'il avait collectés et à la préparation d'une thèse de doctorat :

« ... Je souhaiterais simplement pouvoir consacrer un temps suffisant à mes études personnelles : rédaction de ma thèse, mise en œuvre de matériaux amassés et qui risquent de demeurer amassés dans leurs cartons. » [Courrier du 14 juin 1941 ; cf. note 7]

Il a beaucoup souffert de ne pas être mieux reconnu et recruté par l'École des Langues Orientales (INALCO) de Paris en 1956 après le décès d'André Basset. Si l'on se réfère au courrier de juin 1941 (cf. note 7), sa déception devait être particulièrement vive puisqu'il espérait une carrière universitaire dès 1941, et cet échec a dû lui apparaître comme définitif, à la fois en raison de son âge – il avait alors 63 ans –, et aussi parce que le poste de berbère de Paris était à l'époque le seul existant en France métropolitaine¹². Il attribuait lui-même ce manque de reconnaissance à son parcours académique atypique. Il reconnaissait aussi ne pas avoir assez publié : excès de modestie ou de réserve ou, plus probablement, comme il

¹⁰ André Basset (1895-1956 – fils de René Basset, arabisant et berbérisant, Doyen de la Faculté des Lettres d'Alger), après avoir été en poste à l'IHEM de Rabat (1922-1930), exerce de 1925 à 1946 à la Faculté des Lettres d'Alger. Il prend la succession d'Edmond Destaing à Paris aux "Langues'O" à partir de 1941, mais sa nomination à Paris n'intervient officiellement qu'en 1946 en raison de l'Occupation allemande et du blocage du fonctionnement de l'administration française pendant la guerre. On ne sait d'ailleurs pas si A. Roux a été effectivement candidat au poste de berbère de l'université d'Alger en 1941 – c'est Georges Marcy qui a succédé à A. Basset –, et/ou en 1946, au décès de G. Marcy.

¹¹ Georges Marcy (1905 – 1946) a succédé en 1941 à André Basset sur la chaire de berbère de l'Université d'Alger. Il a exercé une dizaine d'années (1928-1937) à Rabat (IHEM). À la fois juriste, sociologue et berbérisant (diplômé de berbère des "Langues'O" en 1927), ses travaux linguistiques sont généralement fragiles, même s'il a souvent eu des intuitions fort intéressantes.

¹² Celui d'Alger était alors occupé par André Picard et la guerre d'indépendance était déjà bien engagée ; il n'existait donc plus aucune perspective de carrière berbérisante pour lui dans l'Université française.

l'évoque lui-même dans le courrier de juin 1941, poids de son activité d'enseignant et de gestionnaire de l'Éducation pendant sa carrière marocaine :

« Les fonctions d'enseignement ou d'administration dont j'ai toujours été chargé ont gêné, elles aussi, ma "production". [...] Mes publications sont donc peu abondantes, je le reconnais volontiers... ».

Il est encore plus explicite en 1956 dans son courrier à l'Administrateur de L'École des Langues Orientales, à l'occasion de sa candidature malheureuse :

« Ma carrière a donc été tout ensemble professorale et administrative. Mon activité scientifique en a certainement souffert. J'ai dû souvent renoncer à mettre en œuvre des matériaux linguistiques arabes et surtout berbères patiemment amassés durant mes séjours à El Hajeb, Meknès, Azrou et Rabat. » [Courrier du 27 juin 1956].

Sans doute aussi manque d'intégration dans le tissu universitaire français notamment après la décolonisation, ce dont il est lui-même bien conscient :

« Une nomination à Paris, tout en me faisant bénéficier de la fréquentation de milieux scientifiques dont j'ai été jusqu'ici éloigné, me permettrait de poursuivre, pendant quelques années encore, des études auxquelles je demeure attaché. » [Courrier du 27 juin 1956].

Ce n'était cependant pas du tout un homme isolé : il a eu des relations d'amitiés profondes sur la longue durée avec certains grands orientalistes – notamment Vincent Monteil, mais aussi avec des intellectuels et artistes maghrébins – il a entretenu des échanges épistolaires réguliers, très amicaux, avec la chanteuse et romancière kabyle Taos Amrouche¹³ jusqu'à sa mort.

Il était aussi profondément au fait de la société de son temps : dès le début des années 1920, il était abonné aux meilleures revues intellectuelles françaises. Politiquement, il était de sensibilité socialiste et participa, en 1925, à la fondation de la Section socialiste (SFIO) de Meknès et de la Fédération socialiste marocaine. Sur la base des documents que nous avons pu consulter, son engagement politique actif au sein du mouvement socialiste au Maroc se poursuivra au moins jusqu'en 1947.

Son épouse, Emma, était institutrice. Ils n'eurent qu'une fille, Francette, née en 1920, qui épousera le D^r Cismigiu ; elle est décédée en 2004.

« La grande aventure de sa vie fut la fondation, en 1927, et la direction, du Collège berbère d'Azrou, où il résida durant huit années. Leur fille Francette, y grandit ; ce fut une période très heureuse : 60 ans plus tard, bien après le décès d'Arsène Roux, les souvenirs d'Azrou étaient encore évoqués autour de la table familiale. »

Au témoignage de sa famille, Arsène Roux était un homme profondément bon, plutôt austère. Il est resté passionné par le Maroc et ses populations jusqu'à la fin de sa vie et était à l'aise aussi bien avec les élites marocaines qu'avec les gens du peuple.

¹³ 1913-1976. S. Chaker dispose de la copie de courriers entre Taos Amrouche et Arsène Roux qui vont de 1939 jusqu'à la mort d'A. Roux. Cette relation épistolaire était à la fois amicale et technique puisqu'ils échangeaient souvent sur des questions ayant trait à la langue berbère (questions de notation, de lexique ou de grammaire).

« Il prit sa retraite à Bayonne, près du Béarn dont son épouse Emma était originaire, dans une maison modeste mais confortable, entouré des souvenirs de son cher Maroc. Jusqu'à la fin, il continua de travailler sur ses fiches, traduisant poèmes et légendes berbères, se retirant dans son bureau chaque matin et chaque après-midi. Souvent, au déjeuner, il aimait à commenter ces poèmes à ses petits-enfants. »

Son origine sociale et familiale, son parcours de formation, son itinéraire professionnel dessinent au total un profil original, bien différent de celui de la berbérologie et des études arabes institutionnelles de son temps, qui globalement appartenaient à une élite intellectuelle et universitaire, déjà solidement constituée au moins depuis l'École d'Alger (1885), et qui souvent avait des racines encore plus anciennes dans le milieu de "l'aristocratie universitaire" française. Arsène Roux, homme issu du petit peuple paysan, qui a commencé sa carrière comme instituteur dans les écoles "indigènes" et interprète militaire dans la montagne berbère, est resté toute sa vie un homme de terrain, un homme proche de ceux qu'il étudiait et, surtout, un enseignant préoccupé de l'impact et de l'ancrage social de son action¹⁴. Ce que rappelle avec éclat sa note du 10 novembre 1953 « *À Monsieur le Directeur de l'Instruction publique [au Maroc] sur l'utilité et même la nécessité de donner un enseignement élémentaire du berbère aux futurs maîtres des écoles musulmanes* ».

Trop de zones d'ombre demeurent dans le parcours d'Arsène Roux et surtout sur ses relations avec le milieu académique de son temps pour que l'on puisse être trop affirmatif, mais il semble bien que la berbérologie institutionnelle ait eu à son égard la même attitude de condescendance que celle qu'elle a eue vis-à-vis des premiers berbérisants kabyles, modestes instituteurs ou interprètes civils, judiciaires ou militaires¹⁵.

Et, s'il n'a effectivement pas beaucoup publié de son vivant, les matériaux qu'il a patiemment amassés et mis en forme au cours de sa vie constituent encore et pour longtemps une source d'une exceptionnelle richesse, sur la langue et la culture berbères du Maroc, dont l'essentiel reste encore à exploiter.

Arsène Roux a été fait Chevalier de la Légion d'Honneur en 1948. Il était également Officier de l'Instruction Publique et Officier du Ouissam Alaouite. Il est décédé le 19 juillet 1971 et est enterré à Pau.

¹⁴ On soulignera que cette dimension « retombée/implémentation sociale » était étrangère à la berbérologie institutionnelle de l'époque, à Alger comme à Paris : pour elle, le berbère n'était qu'un objet d'étude académique.

¹⁵ On pense bien sûr à des Cid Kaoui, Mohand Abès, Saïd Boulifa..., voire à Mouloud Mammeri (professeur de Lettres classiques, diplômé de berbère des "Langues'O" en 1947, berbérisant et écrivain) qui n'a jamais pu obtenir de charge de cours de berbère à l'Université d'Alger malgré ses démarches en ce sens au cours des années 1950 [*témoignage personnel direct*]. Vis-à-vis d'eux, la berbérologie institutionnelle a eu une attitude de défiance, parfois précisément documentée (cf. la polémique entre René Basset et Cid Kaoui, les réserves d'André Basset sur les travaux de Boulifa...). Contrairement à une interprétation nationaliste algérienne assez superficielle, il ne s'agissait certainement pas d'une opposition raciste/colonialiste « Français/Indigènes » mais bien plutôt de la défiance d'une aristocratie universitaire bien installée vis-à-vis de berbérisants issus du petit peuple paysan.